

# **Alimentation: additifs autres que les colorants et les édulcorants**

1992/0424(COD) - 25/10/1994

La commission a adopté le rapport. Le rapport cherche à fixer les listes des additifs alimentaires dont l'utilisation est autorisée à l'exclusion de tous les autres, et la liste des denrées alimentaires auxquelles ces additifs peuvent être ajoutés, les conditions d'utilisation et le cas échéant, la limite imposée au recours aux technologies appropriées.